

CIRCULADE

LES INFOS DE VOTRE VILLAGE



Claude BUSTO, maire de CAPENDU

LE MOT DU MAIRE

Capenduciennes, Capenduciens,

Tout d'abord, je souhaite vous remercier de vous être déplacés aux urnes le 15 mars. En élisant la liste « Pour Capendu, continuons d'agir à l'unisson », vous avez su nous montrer votre confiance.

Malgré la situation sanitaire, nous sommes déjà sur tous les fronts. Nous vous avions décrit une équipe motivée, rigoureuse, créative et à votre écoute. Aujourd'hui nous répondons présents et entamons avec enthousiasme notre mandat.

Je tiens également à faire part de l'émotion et de la fierté que j'éprouve, enfant du village, à vous représenter en tant que Maire. Mon engagement envers mon village sera total.

Je me dois d'être transparent avec vous tous. C'est pour cela que je vais me présenter en quelques phrases pour ceux qui ne me connaissent pas encore.

Je m'appelle Claude BUSTO, j'ai 37 ans, je suis né capenducien et je le suis toujours depuis 37 ans. Je suis marié et j'ai 2 enfants.

Professionnellement, après avoir passé plus de 10 ans au sein d'une entreprise carcassonnaise, mon envie d'évolution m'a conduit à Toulouse. Actuellement, je suis cadre informatique, responsable des centres de commandements des satellites de télécommunications au sein d'un grand groupe aérospatial. Grâce à cette profession, j'ai la possibilité de travailler à distance et d'organiser mon temps de travail. Je serai donc présent et disponible pour tous.



Le conseil municipal

Pour terminer, je tiens à remercier Monsieur Jean Jacques CAMEL, notre maire pendant 18 ans, qui laisse en héritage un village reconnu bourgcentre, prospère et avec des finances saines.

Toute l'équipe lui souhaite une retraite paisible et bien méritée auprès des siens.

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi 28 mai à 18h30 a eu lieu le premier conseil municipal de la nouvelle mandature à huis clos conformément aux ordonnances de l'Etat. L'ouverture du conseil a commencé avec l'appel de tous les élus du 15 mars par Jean-Jacques CAMEL. Ensuite, il a laissé la présidence l'assemblée, de doyen René procédé MIRALLES. **I**1 a l'organisation du vote à bulletin secret du maire. Claude BUSTO a été élu maire. Le nouveau maire devient le président de l'assemblée et fait élire à son tour les adjoints. Ont été élus adjoints :

Elisabeth ALLEMANY Gérard ROUBIO Monique GRESSIER Alain POUMES

Le conseil municipal a été clôturé par la lecture de la charte de l'élu de local.

DISTRIBUTION DES MASQUES LAVABLES

Les masques lavables ont été commandés via une commande groupée (Carcassonne-Agglo, Conseil Départemental, Région Occitanie). L'approvisionnement a été effectué en plusieurs vagues, au bon vouloir des fournisseurs. Le 19 mai, nous avons reçu un premier approvisionnement de 200 masques que nous avons distribués aux + de 76 ans. Le 28 mai, nous avons reçu un deuxième approvisionnement de 400 masques que nous avons distribués aux 60 - 75ans.

Le solde a été distribué via une permanence en mairie le vendredi 12 mai après-midi.

Si vous n'avez pas pu vous déplacer ce jour-là, vous pouvez venir retirer votre masque au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Un grand merci aux élus qui ont procédé à ces distributions.

CIRCULADE

ECOLES

Un grand nettoyage, selon les consignes de l'Etat, a été effectué par les agents municipaux au sein des écoles et du centre de loisirs la semaine avant la rentrée. Le 14 mai, après avoir pris le temps d'appliquer rigoureusement les protocoles sanitaires, nous avons procédé à l'ouverture des écoles maternelle élémentaire. et Nous avons également pu ouvrir l'accueil de loisirs périscolaire. Ainsi les parents bénéficient des mêmes services de garderie et de cantine.

Le nouveau protocole validé par l'Inspection d'Académique a permis aux enseignants des 2 écoles d'utiliser le mercredi matin pour continuer l'enseignement à distance pour les enfants qui n'avaient pas repris le chemin de l'école. En conséquence, la municipalité et le foyer culturel laïque de Capendu avaient décidé de mettre en place une garderie gratuite le mercredi matin de 9h à midi.





Le Principal du collège reçoit la visite de Mme la Préfète, ainsi que celle du Président du Conseil Départemental

ASSOCIATIONS

La pandémie a empêché la commune de voter le budget. La conséquence directe: certaines dépenses ne pouvaient pas être honorées et notamment les subventions aux associations. Une nouvelle ordonnance de l'Etat a permis de verser de façon anticipée la subvention pour les associations. Nous avons procédé au virement pour toutes les associations. La municipalité a toujours aidé les associations du village et continuera dans ce sens.

CM2 (FUTUR 6EME)

Le CCAS de Capendu va offrir comme tous les ans, calculatrice et sac à dos afin d'équiper les futurs collégiens pour la rentrée de septembre 2020. Nous sommes certains qu'avec ce matériel, la réussite sera au rendez-vous.

COLLEGE

La rentrée des 6ème et 5ème s'est déroulée sous la bienveillance de Mme la Préfète. Les protocoles de nettoyage ont été appliqués à la lettre. Les aménagements pour la sécurité de tous ont été mis en place dans les transports, la cantine, les salles de classe, les couloirs... Des masques ont été reçus via l'Education Nationale. Ce mardi 2 juin, les 4ème et 3ème ont fait également leur rentrée. 120 élèves sont présents effectifs. soit environ 36% des

LE CAPADO

Les ados du village ont retrouvé leur salle après désinfection et mise en place du protocole sanitaire. On souhaite qu'ils puissent organiser au plus vite toutes les animations auxquelles ils nous ont habitué.









ALERTE SMS

Conformément à notre promesse de campagne, nous souhaitons mettre en place un service d'alerte et un service d'information par SMS réservé uniquement aux habitants de Capendu.

- Le service Alerte contiendra tout ce qui est risque majeur, catastrophe naturelle, inondation, incendie, vent violent, canicule, terrorisme, ...
- Le service Information contiendra les manifestations, les évènements, les décès (uniquement sur demande des familles du défunt), ...

Pour ce faire, il suffit de nous retourner le bulletin d'inscription ci-joint.

Attention, vous pouvez vous inscrire au service Alertes seul ou aux 2 services Alertes et Informations.



RENOVATION DU CAFE

Les entreprises retenues pour rénover le café et son logement ont été notifiées. Les travaux commenceront bientôt. A noter que seules 2 entreprises capenduciennes ont répondu à l'appel d'offre et ont été sélectionnées : Ets Verm et Métal d'Oc.

TRANSFORMATION DE LA RD6113

Le bureau d'étude Gaxieu a été sélectionné pour faire l'étude de la RD6113. Les études et les phases préliminaires sont en cours. Les travaux sont prévus en 3 tranches. Une réunion publique d'information aura lieu en septembre/octobre. Le début des travaux est prévu pour le printemps 2021.

C'est le projet majeur du mandat qui commence. Il va radicalement transformer la traversée de notre commune. C'est une belle vitrine pour notre village en perspective.

FAUBOURG DE SURZAC

Un lotissement constitué de 50 logements locatifs de tous types (T2, T3 et T4) ainsi que 10 terrains à bâtir va voir le jour. Habitat Audois a validé le maître d'œuvre. Nous attendons le dépôt du permis de construire.

Situé au bout de la rue du Pourgaso, ce nouveau quartier va attirer de nouvelles familles dans notre village à l'horizon 2023.

MISE A JOUR DE LA LISTE DES PERSONNES VULNERABLES

La municipalité met à jour régulièrement sa liste des personnes vulnérables. Une personne vulnérable est une personne âgée et/ou en situation de handicap et isolée. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre à la mairie (ou quelqu'un de l'entourage proche).

Cette liste nous permet en cas de risques majeurs de garder contact comme nous avons pu le faire pendant cette pandémie.

COMMERCES DE NOTRE VILLAGE

Un grand merci aux commerces du village qui ont su rester mobilisés pour continuer de satisfaire les capenduciens et les habitants des villages alentours. Il est important de continuer à les soutenir même après la crise sanitaire.

LE RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

A la suite d'un trop grand nombre d'abus, les déchets verts ne seront plus ramassés à partir du mois de juillet par les agents municipaux.

Nous vous demandons donc de prendre vos dispositions.

Le ramassage des encombrants continue comme à l'accoutumée le mardi sur inscription auprès du secrétariat de la mairie.

FESTIVITES ETE 2020

Le repas républicain, la fête d'été et le feu d'artifice ont été annulés.

Trésor d'Alaric et la Folle Furieuse ont aussi fait les frais de la pandémie.

Pour le mois d'Août, le programme d'un air de Cinéma.

Le 7 août : Allo maman ici bébé Le 14 août : Ma vie de courgette

Le 21 août : Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu ?

Le 28 août : Le monde secret des émojis

En Septembre la fête des voisins se transforme en fête des voisins solidaires.





TRIBUNE DE LA MAJORITE

Le dimanche 15 mars, dans des conditions inédites et très particulières, les Capenduciennes et Capenduciens nous ont donné leur confiance : nous voulons ici les remercier.

Avec un conseil municipal composé d'élus issus de la majorité sortante associés à de nouveaux venus, c'est une équipe de 15 personnes motivées et enthousiastes qui va œuvrer pendant 6 ans pour continuer de faire de Capendu un village attractif, solidaire, où il fait bon vivre.

Nous souhaitons représenter l'ensemble de la population et nous mettrons tout en œuvre pour réaliser les projets que nous vous avons exposés au cours de la campagne municipale. D'autres verront certainement le jour au cours de ce mandat. Lors du dernier conseil municipal, nous lui avons donné, comme nous l'avions fait pour son prédécesseur, toutes les délégations nécessaires afin de gagner du temps sur des actes limités et très encadrés par la loi.

Notre nouveau maire ainsi que ses adjoints tiendront des permanences hebdomadaires en mairie afin d'être à votre écoute, au plus près des concitoyens.

Des commissions extra-municipales vont être créées où les habitants qui le souhaitent auront toute leur place.

Des mots que nous n'utilisions jamais sont devenus notre quotidien : confinement, mesures barrière, distanciation sociale...Cette période extrêmement difficile que nous venons de traverser, en lien avec le Covid, semble toucher à sa fin. Aussi nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous dans ces mêmes colonnes à la rentrée.

Le groupe majorité

DROIT D'EXPRESSION DE L'OPPOSITION : *MIEUX VIVRE A CAPENDU*

Au nom de la liste « Mieux Vivre à Capendu », nous tenons à remercier les électeurs de Capendu qui ont voté pour notre liste avec près de 44 %, permettant ainsi notre présence dans le conseil qui se met en place et dans chacune des commissions de travail. Notre participation au conseil municipal se veut constructive et dans le seul objectif d'améliorer la vie dans notre village. Nous exprimerons nos désaccords par l'abstention ou le vote contre sur tous les excès comme celui du dernier conseil municipal qui a délégué au Maire, sans aucune limite ni exception, la totalité des prérogatives prévues à l'art. L.2122-22 du CGCT. Nous serons également attentifs aux orientations et projets municipaux et nous informerons la population dès qu'ils seront portés à notre connaissance.

Nous serons aussi votre porte-parole, si vous n'avez pas de réponse aux questions posées à la municipalité.

Vos élus de l'opposition : M. PLANCADE, G. THEMINES, R. SUBIAS

ACCUEIL DE LOISIRS POUR CET ETE

Ouverture des inscriptions

- → À compter du 15 juin 2020 pour toutes les familles du territoire.
- → À compter du 8 juin 2020 uniquement pour les professions prioritaires.

Conditions et capacités d'accueil

En application des contraintes sanitaires imposées par la réglementation, la capacité d'accueil des structures est restreinte. L'accueil est constitué de groupes limités d'enfants n'ayant pas de contact avec les autres groupes afin de limiter le brassage. (voir détail ci-dessous en fonction de chaque

Le nombre de places disponibles sur les navettes est également restreint. Les plannings d'activités seront affichés dans les services inscriptions, sur les points d'accueil et sur les accueils de loisirs. Il n'y aura pas de sorties en autocar, l'ensemble des activités seront réalisées dans l'enceinte des établissements ou à proximité immédiate.

Modalités d inscription

Les parents peuvent se déplacer sur les différentes antennes inscription afin d'effectuer les réservations (le paiement conditionne la réservation).

Les consignes sanitaires nous amènent à proposer une **inscription à la quinzaine**. Afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier des AL, **l'inscription sur une quinzaine seulement** dans l'été sera possible (sauf professions prioritaires ou si disponibilités)

Quinzaines « fixes »: du 6 au 17 juillet, du 20 au 31 juillet, du 3 au 14 août, du 17 au 28 août.

Le document unique d'inscription ainsi que les documents à fournir doivent être à jour (attestation d'assurance extra-scolaire, photocopie du carnet de vaccination, attestation du quotient familial Caf ou MSA, calendrier de garde alternée si besoin.

→ AL PIÉMONT

Date d'ouverture : du 6 au 31 juillet

2020

Capacité d'accueil : 12 maternels/12

élémentaires Navettes : Douzens*

Jours et horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

*lieux d'accueil non définitifs, en attente disponibilités des locaux



LE NOUVEAU FONCTIONNEMENT DES MEDIATHEQUES!

